



Communiqué

Lausanne 2030

Définir ensemble l'avenir des quartiers lausannois

C'est avec la population lausannoise que la Ville a annoncé en mars dernier vouloir élaborer son nouveau Plan d'affectation communal (PACom). Il doit permettre de définir les grandes lignes directrices du développement de Lausanne d'ici à 2030, avec un accent fort sur une meilleure protection du patrimoine bâti et naturel. Alors que les démarches participatives n'ont pas encore débuté, les réponses de centaines de citoyen.ne.s au sondage en ligne ont déjà permis de recueillir de nombreux renseignements sur ce qui constitue à leurs yeux l'identité et la richesse de leur quartier. Enthousiasmée par cette première étape, la Ville se réjouit de proposer depuis la rentrée scolaire une vingtaine de balades et des séances d'information organisées dans les différents secteurs de la capitale vaudoise.

Depuis le mois de mars dernier, les Lausannoises et Lausannois sont appelés à partager leurs connaissances de leur quartier dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom). La population a pu participer à la démarche, dans un premier temps, grâce à un grand sondage en ligne. Déplacées en raison du semi-confinement, les 17 balades participatives et les 5 séances d'information sont désormais à nouveau à l'agenda et organisées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, la Ville et son Service de l'urbanisme se réjouissent de pouvoir plancher sur une meilleure mise en valeur des richesses et singularités des quartiers grâce à l'expertise des habitant.e-s et usager.ère-s.

Avec les balades, il est en effet question de donner la parole à celles et ceux qui connaissent et fréquentent les différents lieux de la capitale vaudoise, de nourrir le travail des urbanistes de leur vision sur les bâtiments, les ensembles, les jardins, chemins et parcs qui font l'identité des quartiers. Les séances d'information complètent cette démarche et permettent de donner de plus amples renseignements sur ce que signifie la révision du PACom, dans un cadre convivial et en fonction de la singularité des différents secteurs de la ville.

Le nord-ouest lausannois sera le premier secteur à l'honneur avec une soirée d'information en présence du syndic le 31 août à 18h à la Grande salle d'Entrebois, ch. d'Entrebois 13b (capacité max 100 participants, inscription recommandée par courriel à lausanne2030@lausanne.ch), suivie de 4 balades : « Bois-Gentil Cassinette » le 3 septembre à 18h, « Av. du Grey-Av. de France » le 8 septembre à 18h, « Pontaise-Druey » le 10 septembre à 18h, « Bellevaux-Entrebois » le 16 septembre à 16h. Les événements se poursuivront en octobre dans le nord-est lausannois.

Toutes les dates des soirées d'info et balades sont indiquées à l'adresse www.lausanne.ch/lausanne2030. La participation aux balades se fait sur inscription sur le site. Il est toujours possible de participer au sondage, d'une durée de 5 minutes, et accessible à la même adresse.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/lausanne2030

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, +41 21 315 22 00
- Julien Guérin, chef du Service de l'urbanisme, +41 21 315 55 10

Lausanne, le 25 août 2020



Pour rappel :

Le PACom est un outil d'urbanisme obligatoire pour chaque commune vaudoise. Il fixe les règles de construction et d'utilisation du sol, en se basant sur une vision d'ensemble du développement pour les quinze prochaines années. La dernière révision datant de 2006, la Ville élabore une nouvelle version de son plan, avec l'ambition de proposer un outil mieux adapté à la réalité du terrain, composé de règles plus proches de la singularité des quartiers et tenant compte des enjeux actuels de société.